

CONTACTS

Tu as des questions ? N'hésite pas à prendre contact avec le lycée concerné et/ou un responsable de ton club.

LYCÉE LOUISE MICHEL

30 rue Louise Michel, 38100 Grenoble
Alexis CHEVAL
alexis.cheval@ac-grenoble.fr



LYCÉE MARIE CURIE

Avenue du 8 Mai 1945 BP 348, 38130 Échirolles
Marie-Laure BAYLE
marie-laur.dobrowolski@ac-grenoble.fr



LYCÉE VAUCANSON

27 Rue Anatole France, 38100 Grenoble
Sylvain PAYAN
sylvain-francoi.payan@ac-grenoble.fr

Tu es sportif de haut ou bon niveau ?

Tu veux réussir Etudes et Sport ?

**Intègre un
Lycée d'Excellence Sportive !**



LES SPORTS CONCERNÉS

Lycée Vaucanson

- > Section Sportive Scolaire Rugby
- > Pôle Espoir Judo

Lycée Louise Michel

- > Sections Sportives Scolaires Athlétisme, Cyclisme, Escrime, Hockey sur Gazon, Tennis et Tennis de Table
- > Académie de Rugby

Lycée Marie Curie

- > Sections Sportives Scolaires Handball et Natation
- > Pôle Espoir Hockey sur Glace

Ton sport n'est pas indiqué ? Tu as quand même la possibilité de candidater. N'hésite pas à contacter le coordonnateur du lycée.

A savoir : il n'y a cependant aucune garantie d'affectation.

COMMENT CANDIDATER

CE QU'APPORTE CE DISPOSITIF

SUR LE PLAN SPORTIF

Des **entraînements sportifs plus soutenus** assurés par les clubs sportifs

Un **lien régulier** avec les clubs

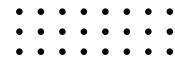
SUR LE PLAN SCOLAIRE

Des **aménagements** prenant en compte les temps de pratique de ton activité sportive et les absences pour raison sportive (stages, compétitions, ...)

Un **suivi personnalisé** par le professeur coordonnateur et par l'équipe pédagogique

Un **lien régulier** avec les familles

Un **accompagnement spécifique à l'orientation** sur les 3 années de scolarité au lycée + ParcourSup



LES CRITÈRES D'AMMISSION

Conditions Scolaires *

- Être inscrit dans un collège du bassin de vie grenoblois
- Être admis en classe de 2nde Générale et Technologique à l'issue de l'année de candidature

Conditions Sportives *

- Être licencié dans un club sportif du bassin de vie grenoblois
- Répondre à des critères de niveau sportif définis par le CASE (Centre d'Accompagnement des Sportifs d'Excellence)
Découvre les critères sur bit.ly/SHN-Lycee

LES DÉMARCHES

- 1 Remplir un dossier de candidature auprès de l'établissement
- 2 Remplir la fiche de vœux AFFELNET
- 3 Une commission composée de membres de l'Education Nationale et de représentants des fédérations concernées examinera les candidatures fin mai pour l'ensemble des lycées.
- 4 Les décisions définitives d'affectation seront arrêtées par l'Inspectrice d'Académie – Directrice Académique des Services de l'Education Nationale et communiquées aux familles le 29 juin 2021.
Plus d'informations sur bit.ly/SSS-Lycee

* Conditions différentes pour entrer en Pôle Espoir Judo, Hockey sur Glace et Académie de Rugby. Pour tout renseignement, merci de contacter les coordonnateurs concernés.